

Le Pailherou

BULLETIN MUNICIPAL DE PAILHARÈS - JANVIER 2021



ZOOM SUR...

Où acheter du gaz à Pailharès ?

Située à la sortie du village sur la route de Mahussier, la maison d'André Buisson est facile à repérer avec son présentoir de bouteilles de gaz bleues.

Depuis plus de 35 ans, Dédé, comme l'appellent affectueusement les gens du village, propose aux Pailherous un point de vente de bouteilles Butagaz. Sept jours sur sept, vous y trouverez du butane, au format traditionnel 13kg (35€) et en bouteilles Viseo plus légères (28€), ainsi que du propane en bouteilles

de 13kg (35€).

L'objectif d'André étant surtout de rendre un service à la commune, il ne facture pas la consigne à ses clients et, pour les nouveaux clients qui auraient déjà une bouteille d'une autre marque, il fait l'échange sans frais. André peut également s'occuper de la livraison et de l'installation de la bouteille pour les personnes âgées ou les villageois non véhiculés.

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter André au 04 75 06 07 46.

Ci-contre André Buisson devant son présentoir de bouteilles de gaz.

VIE DU VILLAGE

Nouveau club d'échecs

Un nouveau club d'échecs va voir le jour prochainement, ouvert à tous et tous les niveaux, y compris les enfants.

D'ores et déjà, une quinzaine de personnes ont manifesté leur intérêt pour ce projet, porté par Christiane Protte, Louis Grangé et l'association MonLuc.

Une première réunion sera organisée dans la salle Billon, lorsque la situation sanitaire le permettra, pour que les personnes intéressées puissent se rencontrer et préciser le fonctionnement du club. Les dates

et heures des réunions suivantes seront décidées à ce moment-là.

Intéressé.e ? Contactez Christiane Protte au 06 75 62 22 02.



PRATIQUE

Contacteur la mairie :

04 75 06 00 65
mairie@pailhares.fr

Horaires d'ouverture :

lundi : 13h00 – 17h00
mercredi : 8h30 – 12h00
vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence du maire :

vendredi : 8h30 – 12h00

Permanence des conseillers :

samedi : 11h00 – 12h00

Toutes les infos sur :

www.pailhares.fr

VIE DU VILLAGE

Double marché aux arbres de Nectardéchois !

Malgré les contraintes de la situation sanitaire, le traditionnel Marché aux Arbres organisé par l'Atelier Nectardéchois a pu avoir lieu non pas une fois, mais deux !

Le samedi 21 novembre, une première édition s'est tenue sous un joli soleil automnal.

Les visiteurs pouvaient y trouver, comme d'habitude, des produits d'épicerie auprès des artisans présents et faire leur stock de jus de fruits Nectardéchois, mais sur ordre de la préfecture, les pépiniéristes n'étaient pas autorisés à tenir un stand. Les personnes intéressées devaient commander leurs arbres à l'avance puis passer les chercher le jour J, en mode drive.

Qu'à cela ne tienne ! Les règles sanitaires s'étant assouplies un peu quelques semaines plus tard, le 12 décembre, Nectardéchois organisait une deuxième édition, cette fois avec les stands habituels des pépiniéristes.

Comme chaque année, et malgré ces péripéties, le marché a connu un beau succès.



1 et 3 - Le stand du pépiniériste Christophe Delay.

2 - Les stands des producteurs locaux, dont celui des Ruchers des Bauds, producteurs de miels et de gourmandises à base de miel.

4 - Le stand de jus de fruits de Nectardéchois.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Achat des Vernes

Au printemps, la vente d'une partie des terres du Sardier située aux Vernes a été conclue au profit d'un exploitant forestier. Ces terrains forment un cirque au-dessus de la source des Bauds et constituent son bassin versant. Cette zone a donc une grande incidence sur la qualité et la quantité de l'eau de la source des Bauds, ceci dans un contexte où les sécheresses récurrentes engendrent des inquiétudes autour des sources du village (cf le Pailherou d'octobre 2020).

La mairie, ayant pris connaissance de cette vente au mois de juillet, a signalé à la SAFER qu'il s'agissait d'une zone particulière et qu'avoir une exploitation forestière à cet endroit pouvait être dommageable pour la ressource en eau du village. La SAFER a demandé la suspension de la vente et obtenu la rétractation de l'acheteur. Aujourd'hui, ces parcelles

sont à nouveau en vente au prix de 55 000 euros pour un peu plus de 46 hectares, ce qui correspond au prix du marché.

La mairie souhaite sécuriser la zone de la source en achetant les terrains, puis en proposant en toute transparence des baux agricoles, avec des contraintes à définir, aux agriculteurs qui se porteront candidats.

Le 9 décembre, la décision de se porter candidate auprès de la SAFER pour l'achat de ces terrains a été acceptée par le Conseil Municipal, avec 7 votes pour et 3 abstentions.

Magali Gontier s'est aussi portée, à titre personnel, candidate auprès de la SAFER pour l'achat de ces terres. Pour éviter tout conflit d'intérêt, elle s'est retirée pendant les débats et n'a pas participé au vote.

AGENDA

22 JANVIER 2021

Conseil municipal

Salle du conseil - 19h

Publication de l'ordre du jour sur pailhares.fr quelques jours avant le Conseil.

23 JANVIER 2021

Voeux du maire

Mairie - 11h

Anne Schmitt, Maire de Pailharès, aura le plaisir de vous recevoir à la mairie pour vous souhaiter une bonne et heureuse nouvelle année.

Pour figurer sur l'agenda, contactez-nous avant le 15 du mois au 06 72 88 74 04 ou par mail bulletin@pailhares.fr.

VOTRE CONSEIL MUNICIPAL

Vente de l'ancienne mairie

Un compromis de vente a été signé pour le bâtiment de l'ancienne mairie. Ce bâtiment à rénover situé en plein coeur du village était proposé à la vente par la municipalité de Pailharès suite à la construction du nouveau bâtiment de la mairie.



Ci-dessus L'inscription figurant au-dessus de la porte de l'ancienne mairie, avec le nom du maçon (Paul Monteil) et la date de construction (1870).

VIE DU VILLAGE

Paniers gourmands

Comme chaque année, le Centre Communal d'Action Sociale a préparé un panier gourmand pour souhaiter de belles fêtes aux plus anciens du village. Joliment emballés dans un sac en papier kraft, les colis contenaient divers produits et gourmandises locales.

Pour cause de contraintes sanitaires, les paniers n'ont pas pu être distribués en porte à porte comme d'habitude mais ont été mis à disposition à la Poste aux personnes de plus de 75 ans, qui en ont été averties par courrier.



ETAT CIVIL 2020

NAISSANCE

Siloé Cartier (8 mai 2020)

DÉCÈS

Régis Maniouloux (29 mars 2020)

Marie-France Billot (10 juin 2020)

Marc Maisonneuve (4 décembre 2020)

VIE DU VILLAGE

Réparations

La mairie prépare actuellement un recensement de tous les poteaux télécom et électricité endommagés afin de demander ensuite leur réparation.

Si vous avez repéré un poteau abîmé, sur votre terrain ou sur la voie publique, contactez Charly Bertrand pour le lui signaler : 04 75 06 08 38.

NUMÉROS UTILES

Urgences

Pompiers	18
SAMU	15
Police Secours	17

À Pailharès

Mairie	04 75 06 00 65
Bibliothèque municipale	06 46 41 83 95
Agence postale communale	04 75 06 10 68
Restaurant l'Amarante	04 75 06 67 22
Dépôt de gaz Buisson	04 75 06 07 46

À Saint-Félicien

Gendarmerie	04 75 06 00 44
Office du tourisme	04 75 06 06 12
Ecole publique	04 75 06 03 58
Ecole privée	04 75 06 08 78
Dr Benguigui	06 58 27 09 57
Dr Girard	04 75 06 01 33
Dr Chieze	04 75 67 82 55
Cabinet soins infirmiers Harriche	04 75 06 06 01
Cabinet soins infirmiers Vallée-Gay.....	06 06 82 70 31
Cabinet de kinésithérapie	06 49 95 58 17
Cabinet dentaire	04 75 06 13 13
Cabinet vétérinaire	04 75 06 03 40
Pharmacie	04 75 06 00 23
Taxi-Ambulance Unique	04 75 06 05 71

VIE DU VILLAGE

Nouveau : un dépôt de pain à la Poste

À partir de janvier 2021, plus besoin de quitter le village pour acheter une flûte ou des croissants !

Tous les matins, du lundi au samedi, on peut retrouver Sylvie Garnier derrière son bureau de la Poste, fidèle au poste qu'elle occupe depuis plus de 25 ans, d'abord en tant qu'employée de la Poste, puis en tant qu'employée communale lorsque le Bureau de Poste, menacé de fermeture, est devenu une Agence Postale Communale en 2001.

Pensé comme un espace multi-services au cœur du village, l'Agence Postale propose les services postaux les plus courants : envoi et retraits de colis et de lettres recommandées, achats de timbres, retrait d'espèces... Les locaux de l'Agence Postale permettent également aux villageois de faire des photocopies (15 centimes la photocopie N&B, 30 centimes la photocopie couleur) et de rendre leurs livres de bibliothèque en dehors des horaires

d'ouverture de cette dernière. Pendant les deux confinements, on pouvait également y trouver des attestations de déplacement dérogatoires. Enfin, c'est également Sylvie qui gère le panneau d'affichage du village situé en face de la fontaine.

À partir du 5 janvier, les Pailharous pourront trouver à l'Agence Postale un nouveau service : un dépôt de journaux et de boulangerie. Sur commande, le pain et les viennoiseries de la boulangerie "Pain de Sucre", située à Saint-Félicien, ainsi que des journaux, seront disponibles pendant les heures d'ouverture de l'Agence Postale (sauf le lundi pour le pain, car

la boulangerie est fermée ce jour-là).

Pour commander vos produits de boulangerie ou votre journal, contactez Sylvie au 04 75 06 10 68.

L'Agence Postale est ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h et le samedi de 9h à 11h30.

